

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir

légale
etel,***25135958*****Déposé / Reçu le****17 OCT. 2025**

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0653.956.380

Nom

(en entier) : FONDATION CIVA

(en abrégé) :

Forme légale : Fondation d'utilité publique

Adresse complète du siège : RUE DE L'ERMITAGE 55, 1050 Ixelles, Belgique

Objet de l'acte :Extrait de l'acte de cessation des fonctions -organes de gestion
journalière; Extrait de l'acte de nomination -organes de gestion
journalière; Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de
l'acte de démission -administrateurs**Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22/05/2023****Concerne démissions nominations d'administrateurs**Le conseil d'administration prend acte de la démission honorable de Justine Harzé de son
mandat d'administrateur à la date du 22/05/2023 présentée le 26/04/2023.Le conseil d'administration nomme Kim Vansolsom comme nouvelle administratrice à partir
de ce 22/05/2023**Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 08/09/2025****Concerne la délégation de la gestion journalière;**La délégation accordée à M. Jeremy Uhr par le conseil d'administration du 23/01/2023 a pris
fin le 4 avril 2025.Conformément à l'article 12 des statuts de la Fondation CIVA, le conseil d'administration
délègue la gestion journalière à Pieter Van Damme, né à Duffel, domicilié Rue du Gulden
Bodem 39 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean à partir de ce 8/9/2025.Le conseil d'administration délègue à Pieter Van Damme le pouvoir d'accomplir seul des
actes de gestion jusqu'au seuil des marchés publics de faible montant. Le conseil
d'administration délègue à la présidente, conjointement avec le délégué à la gestion
journalière, le pouvoir d'engager la Fondation CIVA pour une valeur jusqu'au seuil des
marchés publics passés selon la procédure négociée sans publicité préalable.

Fait à Ixelles, 08/09/2025

La Présidente
Rabab Khairy

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 27/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).